



GRAND PRIX DE MAZIERES

Golf du Petit Chêne



BLUEGREEN

Samedi 3 et Dimanche 4 Septembre 2022

Règlement de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Forme de jeu : 120 joueurs maximum incluant une série dames de 27 joueuses minimum et 12 Wild Cards

36 trous en Simple Stroke-play / 18 trous par jour

Série Messieurs : index inférieur ou égal à **11.4** – repères 2 marques blanches.

Série Dames : index inférieur ou égal à **16.4** – repères 4 marques bleues.

Conditions de participation :

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront avoir acquitté le droit de jeu fédéral et être titulaires d'un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré par leur club à la date limite des inscriptions, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020, 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs étrangers non licenciés en

France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Epreuve non-fumeur.**

les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions. La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur

Il sera réservé 10% du champ des joueurs/joueuses aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National ou par leur index, soit 9 messieurs et 3 dames.

L'**index** pris en compte sera celui des participants à la **date de clôture des inscriptions**.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le mercredi 24 août sur le site de l'AS sportive du Golf de Mazieres

Engagements et date limite d'inscription:

Les bulletins d'inscription sont à remplir en ligne <http://www.asgolfmazieres.fr> ou à déposer à l'accueil du golf de Mazières accompagnés du règlement du droit de jeu **au plus tard le vendredi 26 août 2022 à 12h**. Les inscriptions en ligne ne seront validées qu'après réception du règlement. Vous pouvez envoyer vos règlements à l'adresse suivante :

AS Golf de Mazières – Lieu-dit Le Petit Chêne – 79310 MAZIERES EN GATINE.

Droits d'inscription et Forfait :

Les tarifs détaillés sont consultables sur le bulletin d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait au-delà du mercredi 31 août 2022 à 12h00 les droits d'inscription ne seront pas restitués.

Programme prévisionnel et Classement :

Grand Prix de Mazières	Vendredi 2 Sept	Samedi 3 Sept	Dimanche 4 sept
	Réservation auprès de l'accueil du golf	1er tour : Départs selon directives fédérales VDMC 2022 p.23 et 24	2ème tour : Départs dans l'ordre inverse des résultats du Tour 1
Messieurs Repères 2 Marques Blanches	Entraînement	93	93
Dames Repères 4 Marques bleues	Entraînement	27	27

1er tour départs par bloc selon directives du VDMC 2022

2ème tour départs en ordre inverse des résultats du premier tour

Sera établi un classement Brut Messieurs et Brut Dames sur l'addition des deux tours.

Les 3 premiers bruts de chaque série seront récompensés.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place de chaque série, le départage se fera par un Play-off en mort subite sur les trous N°1 et N°9 et ainsi de suite, à moins que le comité de l'épreuve en décide autrement

- INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés :

- **Un tour commencé ne devrait pas être annulé** mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant.
- **Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain** la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce **dernier jour**, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est **annulée**.

Comité d'épreuve :

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

Droit à l'image :

Tout participant accorde aux organisateurs de l'épreuve le droit d'enregistrer et de filmer sa participation à l'événement et de les utiliser à des fins promotionnelles et publicitaires, nécessaires à la communication.

Renseignements :

Golf BlueGreen Mazières – Le Petit Chêne

79310 MAZIERES EN GATINE

Tél. 05.49.63.20.95 – Blog : <http://www.asgolfmazieres.fr>